
Arrondissement de Douai

Canton d'ANICHE

COMMUNE

MONTIGNY EN OSTREVENT

Date de la convocation : 10/06/2026

Membres en exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

Procurations : 5

Démissionnaires : 0

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le 16 Juin 2026 à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de M. Pascal JUMEAUX, Maire de Montigny en Ostrevent.

Étaient présents : M. Pascal JUMEAUX - M. Gérard LAURENT - Mme Martine FEHLICH
M. Stanislas SZPERKA - Mme Marie Ange DELSERT - M. Jean Christophe GUINCHI
M. Philippe SIRIU - M. Yazid KAHAL - Mme Cathy GENEL – M. Christian JAKEL
Mme. Fabienne WOJCIECHOWSKI - Mme Henriette WAILLY
M. Nicolas LEBECQ - M. Julien BUQUET – Mme Fanny TEMPESTA
Mme Gyliane JAMBART - M. Salvatore DE CESARE - Mme Annick BROUWERS
M. Olivier BODIN
M. Hervé MORELLE - Mme Karine BRONSART

Procurations : Mme Wendy DOLATA à Mme Marie Ange DELSERT –
M. Daniel HUGOO à M. Philippe SIRIU – Mme Malika RICCELLI à Mme Martine FEHLICH – M. Stéphane BOUTRY à M. Hervé MORELLE – Mme Kathy POLLART à Mme Karine BRONSART

a été élue secrétaire : Mme WOJCIECHOWSKI Fabienne

OBJET : OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX RESTAURANTS DU COEUR

L'association « Les Restaurants du Cœur » a déposé une demande de subvention d'un montant de 200 €, destinée à concourir au financement d'un voyage pour les bénéficiaires de Montigny-en-Ostrevent.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et L.2311-7

Vu le budget primitif de la commune pour l'exercice 2026 ;

Considérant que la commune souhaite soutenir les initiatives associatives contribuant à l'animation du territoire et que l'association "Les Restaurants du Cœur" présente un intérêt local dans le domaine social ;

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à l'association "Les Restaurants du Cœur".

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

ID : 059-215904145-20260702-202606160043DEB-DE



Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer

Abstention : 0

Pour : 27

Contre : 0

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Fabienne WOJCIECHOWSKI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabienne Wojciechowski', is written over the printed name.

Le Maire

Pascal JUMEAUX

